

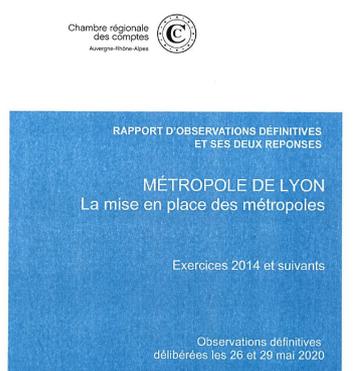
<http://pierre-alainmillet.fr/Creation-de-la-metropole-un-bilan>



Conseil de la métropole du 14 décembre 2020

# Création de la métropole, un bilan très mitigé !

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2020

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Il est utile de lire ce rapport de la CRC sur la création de la métropole en se rappelant les discours exaltés de ses promoteurs de 2010 à 2015, ce devait être un nouveau monde, un nouveau monde macroniste qui a fait psschitt dans la révolte des gilets jaunes et la crise structurelle que nous traversons.**

Mais pour la CRC, la métropole est un succès simplement parcequ'il n'y a pas eu de catastrophe. Mais *"il demeure prématuré de tirer un bilan sur la pertinence du "modèle lyonnais" de métropole, notamment pour l'attractivité et le rayonnement de son territoire".* Car *"L'attractivité, comme le rayonnement de la métropole s'expliquent avant tout par des dynamiques (démographiques, sociales, économiques, géographiques) biens antérieures à sa création."*

Alors il y a bien un gagnant, bien momentané, le département débarrassé de sa dette, mais réduit dans une géographie sans avenir. La Courly n'est certes pas perdante, elle s'est confortée dans la métropole, mais elle n'est pas gagnante, avec le poids d'une crise sociale lourde de conséquences. Il reste deux perdants personnels, deux anciens présidents qui se croyaient promis à l'histoire.

Par contre, pour la CRC *"L'objectif de clarification, pour le citoyen, du paysage administratif local n'est donc pas totalement atteint."* nous pensons qu'il n'est pas du tout atteint ! Regardez le sondage réalisé par la commune de Vénissieux début 2019 confirmant l'incompréhension citoyenne de ce qu'était la métropole par rapport aux communes. La CRC reconnaît que *"Deux clauses générales de compétence se superposent donc sur son territoire, auxquelles s'ajoutent les compétences partagées entre toutes les collectivités"*. Elle regrette un pacte de cohérence peu ambitieux, avec très peu de délégations de compétences entre les communes et la métropole...

Elle appelle encore à *"une simplification de l'organisation administrative et politique à l'échelle de son territoire"*, considérant que *"la place des communes et de leur rôle dans l'exercice des politiques publiques métropolitaines a besoin de clarification"*.

Vous trouverez dans le rapport une multitude de mauvaises notes :

[ - ] Sur le pilotage stratégique, *"le bilan de mandat présenté en juillet 2019, n'apporte pas à ce stade de réponse sur la réussite du projet, en dehors du fonctionnement de la collectivité, ni d'éléments évaluatifs sur la plus-value de la métropole de Lyon par rapport à la situation préexistante."*

[ - ] Pour la gestion du patrimoine, *"la chambre a pu relever des marges de progrès certaines dans la rénovation thermique du patrimoine bâti, ainsi qu'un retard dans la mise en accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées au regard des objectifs nationaux."*

[ - ] Pour les systèmes d'information *"la métropole doit désormais rattraper son retard sur certains projets informatiques jugés pourtant indispensables avant sa création"*.

[ - ] Et dans tout ça, *"La métropole n'a pas mesuré les coûts engendrés par la création de la métropole en ce qui concerne le temps consacré par ses agents au projet"*.

Et c'est ce que la CRC appelle un succès !

Au passage, il est clair que la CRC n'a pas pour souci l'intérêt des habitants. Elle soutien les actions antifiscales sur la TEOM et prend parti pour l'état contre la métropole, demandant de provisionner ce que l'état n'a pas demandé.

Enfin, elle reconnaît que *"l'extension du périmètre de la métropole, au vu notamment de celui de l'aire urbaine, si elle*

## Création de la métropole, un bilan très mitigé !

---

*n'est pas dénuée d'intérêt, n'appelle pas de réponse tranchée, compte-tenu notamment des conséquences sur la pérennité du département du Rhône qu'un nouveau découpage impliquerait".*

Mais elle espère toujours *"une nouvelle ère qui pourrait être l'occasion de vérifier si ce modèle apporte une plus-value dans l'exercice des politiques publiques."*

C'est un comportement répandu dans les cercles dirigeants de nos sociétés malades quand les résultats des réformes sont contraires aux promesses, ils en proposent toujours plus !

Nous confirmons donc notre opposition résolue à cette organisation antidémocratique et antirépublicaine de la métropole. Nous répétons avec Gavroche : Vive la commune !